

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Jeudi 16 avril 2026****CONVOCATION**

Date : 10 avril 2026

Affichée le : 10 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 32

Votants : 33

Pouvoir : 1

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONSAffichée et mise en ligne le :
23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi seize avril à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Joël MOREAU – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Didier PILLETTE – Mme Nadège FAUL – M. Bernard BONI – Mme Carole BOULANGER – M. Alphonse PAGNON – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Rodolphe MIET – Mme Sylvie BRIÈRE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Gérard BRUNEL – Mme Sophie-Anne GUILHAUME – M. Thierry MALHERBE – Mme Cécile PIGNOL-MASSON – M. Julien DOLFI – Mme Carole BREVET – M. Arthur GILLET – Mme Lysiane RESSEGUIER – M. Jean DELCROIX – Mme Gaëlle LAZENNEC – M. Laurent MOLVOST – Mme Carole LE BOUILLONNEC – M. Alain KANJOU – Mme Martine LALO – M. Edwin LEGRIS – Mme Carine PELEGRIN.

Absent représenté

M. Mathias COUMERTPouvoir à Mme Julita SALBERT

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2026-04-16

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC.

Vu les articles L.1411-5 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant qu'une commission de délégation de service public doit être constituée et qu'elle intervient dans les procédures de passation de délégations de service public.

Considérant que cette commission a un rôle consultatif et a pour mission de donner un avis sur les candidatures et les offres des candidats et de donner un avis sur les avenants à un contrat de délégation de service public entraînant une augmentation substantielle du contrat.

Considérant qu'elle est composée du Maire ou son représentant, président, par cinq membres titulaires issus de l'assemblée délibérante, à la manière des représentants de la commission d'appel d'offres, et par un nombre égal de suppléants à celui des membres titulaires.

Considérant qu'il a été proposé que ces désignations soient effectuées à main levée, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

La liste suivante est proposée :

Titulaires :

Joël Moreau, représentant le Maire
Nadège Faul,
Julita Salbert
Morgan Touboul,
Edwin Legris

Suppléants :

Carole Brevet
Jean Delcroix
Thierry Malherbe
Rodolphe Miet
Carine Pelegrin

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **nomme** la liste des membres titulaires et suppléants de la commission de délégation de service public suivante :

Membres titulaires : Joël Moreau, représentant le Maire ; Nadège Faul ; Julita Salbert ; Morgan Touboul ; Edwin Legris

Membres suppléants : Carole Brevet ; Jean Delcroix ; Thierry Malherbe ; Rodolphe Miet ; Carine Pelegrin

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,


Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT